

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L A  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 D E  
**QUEBEC**

~~~~~

Propriétaire Rédacteur :

**L'abbé D. GOSSELIN**

**SOMMAIRE :**

Protestation 249.—L'intempérance 249.—Le tombeau du curé d'Ars en 1885 (suite) 251.—Consultations 252.—Trois merveilles opérées par Sainte Anne 253.—Le révérend M. Edouard Dufour 253.—Nécrologie 255.—Nouvelles Religieuses 256.

**PROTESTATION**

La *Semaine Religieuse de Québec* croit devoir protester de toutes ses forces contre l'article paru dans *Le Canadien* du 1<sup>er</sup> avril courant et intitulé : *La diplomatie papale et l'affaire des Jésuites*.

Nous pensons entrer dans les vues de l'autorité diocésaine en nous contentant pour le moment de cette simple déclaration, suffisante cependant pour ne laisser subsister aucun doute sur notre manière d'apprécier de semblables écrits.

— o —

**L'INTEMPÉRANCE.**

Dans l'un des banquets offerts au nouveau président des États-Unis, le général Harrison, l'un des convives but à sa santé. Le général lui fit raison en buvant un verre d'eau. Deux autres toasts furent accueillis de même par lui. Les convives paraissant surpris, le général Harrison se leva et fit, dit-on, la déclaration suivante :

“ J'ai fait vœu de ne boire que de l'eau. Voulez-vous savoir pourquoi ? A l'Université je faisais partie d'une petite société de dix-sept personnes. Mes seize camarades sont morts depuis longtemps. L'abus du vin et des liqueurs a abrégé leurs jours. C'est en voyant comment ils ont pris insensiblement l'habitude de s'enivrer, que j'ai formé la résolution de m'abstenir de toute boisson fermentée, et je n'ai jamais manqué à mon serment.”

Nous ignorons jusqu'à quel point le langage que l'on prête au général Harrison est authentique ; mais il présente du moins tous les caractères de la vraisemblance.

Quoiqu'il en soit de la vérité de ce récit rapporté par les journaux, combien pourraient répéter ces paroles : “ Mes camarades sont morts depuis longtemps ; ” ou s'ils ne sont pas morts, ils ont perdu leur chemin. “ L'abus du vin et des liqueurs a abrégé leurs jours, ” ou leur a fait oublier le rôle qu'ils avaient à jouer. Et plût à Dieu que les jeunes gens qui doivent aller grossir les rangs de la classe instruite et dirigeante, prissent tous la résolution du nouveau président des États-Unis. Nous ne verrions pas si fréquemment le naufrage de tant de bolles intelligences appelées à fournir une carrière souvent brillante et toujours utile.

Nous pourrions, en même temps, compter pour aider à maintenir la vertu de tempérance en honneur au sein de notre population, sur une caste dont l'exemple est toujours contagieux, soit pour le bien soit pour le mal. Oui, après les sociétés de tempérance, dont l'influence salutaire doit être mentionnée en premier lieu, et une excellente loi, il est indubitable que les bonnes mœurs des classes dirigeantes, en matière de sobriété, sont le levier le plus puissant pour populariser la vertu de tempérance.

Ce fait est tout naturel. L'homme instruit jouit auprès de ceux qui ne le sont pas, d'un prestige et d'une autorité incontestables. On lui suppose une sagesse et des lumières qu'il n'a pas toujours, mais qu'il devrait avoir; et sa manière d'agir ne manque jamais de faire impression sur ceux qui sont à portée de la connaître. S'il a des principes religieux qu'il pratique sans ostentation, ceux qui en sont les témoins sont affermis davantage dans leurs croyances et portés à l'imiter. Si, au contraire, il est indifférent en matière de religion, ou s'il laisse apercevoir la plus légère teinte d'incrédulité, il aura également un certain nombre d'imitateurs, entraînés, les uns par la sottise et les autres par l'orgueil. Nier qu'il en soit ainsi, c'est nier la puissance irrésistible de l'exemple que nous pouvons constater tous les jours, même les yeux à demi-ouverts; ce qui, au reste, n'est nié par personne. La classe instruite fait donc école dans tout ordre de choses, et surtout en matière de sobriété. Ceci est tellement vrai, que pour connaître à quel point la tempérance est en honneur dans tel centre ou telle paroisse en particulier, il suffit de s'enquérir des habitudes de la classe dirigeante. Cette dernière est-elle en général irréprochable? Soyez sûr que le gros de la population l'est également. Oublie-t-elle au contraire le sentiment de sa responsabilité et de sa dignité? Comptez alors, si vous le pouvez, ses nombreux imitateurs. Quand même une paroisse n'aurait sous les yeux que les habitudes intempérantes de

son médecin, il en résulterait déjà un grand mal. Les relations journalières que l'on est tenu d'avoir avec lui, sont un danger permanent. Il aime généralement avoir des compagnons de plaisir, en sorte qu'il devient invariablement une pierre d'achoppement pour un grand nombre. Après tout, se dit-on, si ce défaut consommait la ruine de l'âme et du corps, comme on le prétend, verrait-on notre médecin en faire si peu de cas? Un médecin intempérant, surtout dans une paroisse de la campagne, est un véritable fléau sous tous les rapports. Sans compter les dangers que courent entre ses mains les intérêts temporels de ses clients, qu'il a mission et qu'il a fait serment de sauvegarder dans toute la mesure de ses forces, il est un élément incessant de démoralisation. Le noble exercice de sa profession qui fait de lui, pour ainsi dire, le curé du dehors, perd alors son haut caractère de ministère pour devenir l'art le plus vulgaire.

Ce type se ferait plus rare, il nous semble, si nos populations le voulaient. Quand tous les moyens suggérés par la charité fraternelle, ont été employés inutilement, on devrait s'entendre pour faire l'isolement autour du médecin intempérant, en lui refusant toute confiance, et lui chercher immédiatement un remplaçant. Maintenant que cette classe de professionnels est légion, ceux-là seulement qui sont sobres et moraux devraient être honorés de la confiance et de l'encouragement du public.

Ce que nous disons des médecins, s'applique par déduction, au moins dans une certaine mesure, à tous les professionnels et à toutes les personnes instruites, quelque soit le genre d'affaires auquel elles se livrent.

Cette ligne de conduite, dont la sévérité n'est nullement en opposition avec la charité et les vrais principes chrétiens, aurait les effets les plus salutaires. D'abord, elle protégerait la classe instruite et dirigeante contre des excès auxquels elle est tout aussi portée que les classes moyennes et basses.

Elle serait le salut d'une foule de jeunes gens, qui, pour commencer, n'ont que le tort d'être imprudents et de craindre de se singulariser, suivant l'expression stéréotypée.

Elle favoriserait par là même la belle vertu de tempérance. Car, nous le répétons, après les sociétés de tempérance et une bonne loi, l'exemple de la classe instruite et dirigeante est le facteur le plus puissant, pour arrêter les ravages d'un fléau qui fait plus de victimes que toutes les maladies ensemble.

Par conséquent, si tout le monde ne se sent pas capable de l'acte héroïque que l'on prête au général Harrison, au moins que tous soient sur leurs gardes, et prennent la résolution de n'user des boissons enivrantes qu'avec modération, et dans le cas de nécessité seulement.

—o—

#### LE TOMBEAU DU CURÉ D'ARS EN 1885

(Suite)

Au milieu de l'église, les ouvriers en habits de fête, accomplissaient leur tâche dans un respectueux silence. On voyait que l'émotion chez eux dominait la fatigue, et qu'ils comprenaient l'honneur qui leur était fait. Ils n'étaient pas les seuls émus; toute l'assistance était dans le recueillement et dans l'attente; les souvenirs affluaient et rappelaient à la mémoire ces amis fidèles du Curé d'Ars, qui avaient, le 16 août 1859, descendu dans le caveau ce cercueil qu'on allait remonter: M. l'abbé Toccanier, le comte des Garets d'Ars, le frère Jérôme et Catherine Lassagne. Eux dorment aussi dans le Seigneur, mais leurs âmes n'étaient-elles pas là, pendant qu'on enlevait les pierres que leur vigilance filiale leur avait fait si bien cimenter?

Mais les fouilles se continuaient sans relâche, et déjà un premier frisson avait parcouru l'assemblée, quand l'enlèvement de l'une des dalles qui supportaient la pierre sépulcrale avait laissé apercevoir le cor-

cueil. Mgr Caprara se tenait auprès des ouvriers, surveillant leurs opérations, faisant prendre les mesures de la pierre tombale pour les consigner dans le procès verbal de l'exhumation; enfin, toutes les dalles étaient enlevées et le cercueil était visible.

A ce moment le silence profond qui se fit fut la plus fidèle expression des battements de tous les cœurs. Mgr Soubiranne comprenant les désirs de l'assistance, l'engagea à s'approcher pour voir plus distinctement le cercueil intact du curé d'Ars. Si au commencement de ce récit je trouvais difficile de décrire les émotions de cette journée, dont on m'a parlé longuement pendant mon séjour à Ars en 1888, combien cette tâche est-elle plus difficile lorsqu'il s'agit de parler de cet instant solennel!

Le cercueil du curé d'Ars! Ah! pour beaucoup, sa vue n'a-t-il pas été la vision d'un passé qui ne peut s'oublier! Ne nous semble-t-il pas revoir sur ce bois, sur ces couronnes conservées, la trace des larmes qu'on avait répandues le 16 août 1859, alors qu'il se fermait et dérobait aux yeux de la paroisse d'Ars celui qu'elle aimait tant! Et il était là, on le revoyait encore; mais non plus avec douleur: la consolation et l'espérance lui avaient succédé.

Lorsque tous les témoins se furent approchés, les ouvriers descendirent des cordes dans le caveau, et appelant les conseillers pour les aider, ils remontèrent doucement le cercueil; puis, le plaçant sur leurs épaules, ils allèrent le déposer dans la nouvelle église sur le marche-pied du maître-autel, la tête du côté de l'évangile et les pieds du côté de l'épître.

Il reposait auprès de ce bas relief où Ste Philomène est représentée enlevée par les Anges audessus des flots de la mer; la jeune martyre semblait sourire à son fidèle serviteur, à celui qui avait été l'un des premiers et des plus ardents propagateurs de son culte.

Mgr de Belley, Mgr Caprara, les membres de la commission et quelques témoins entrèrent alors dans l'enceinte, et Mgr

Caprara prenant la parole signifia la défense, sous peine d'excommunication *latae sententiae* réservée au Pape, de prendre ou d'introduire le moindre objet dans le cercueil qu'on allait ouvrir.

Cette déclaration faite en latin, fut traduite à l'assemblée par Mgr Soubiranno.

Ensuite Mr. Valansio, se penchant sur le cercueil, enleva la poussière qui recouvrait l'inscription, gravée sur une plaque de cuivre vissée à ce cercueil; M. Lombard lut à haute voix le texte conservé dans les archives de la Commune, et le Vicaire-général répétait après lui chacune de ces phrases, en les lisant sur l'inscription funéraire:

"Dans ce cercueil en bois de chêne et doublé en plomb, est renfermé le corps de Jean-Marie-Baptiste Vianney, né à Dardilly (Rhône), le 8 mai 1786, décédé curé d'Ars (Ain), le 4 août 1859, après avoir desservi cette paroisse pendant 42 ans. Suscité de Dieu pour la conversion des pécheurs et la consolation des malheureux, il passait les jours et les nuits à les entendre, et chaque année des milliers de pèlerins venaient auprès de lui, attirés par l'odeur de ses vertus et les merveilles de sa sainte vie.

"Mgr. Chalandon, évêque de Belley, le nomma chanoine honoraire du diocèse, et l'Empereur Napoléon III, Chevalier de la Légion d'honneur.

"A l'époque de sa mort, Mgr de Langalerie était évêque de Belley; Mgr Camelet, supérieur des Missionnaires du diocèse, et M. l'abbé Toccanier, vicaire de la paroisse; M. le comte des Garets, maire de la Commune d'Ars."

Après cette lecture, le maître-menuisier dévissa le cercueil de chêne, puis le maître plombier descella celui de plomb. L'attitude était vive, les désirs de tous soulevaient cette feuille de métal qui, en se repliant, laissa voir ce qui restait du curé d'Ars, de celui qui souriait de pitié en parlant de "son misérable cadavre."

Il apparaissait enfin cet homme de Dieu, couché dans ce cercueil où, depuis 26 ans,

il reposait! Les fidèles d'Ars avaient devant les yeux le corps de ce prêtre admirable qui, pendant sa vie, semblait avoir oublié qu'il en avait un, pour vivre de la vie des anges! On le retrouvait ayant subi, il est vrai, les lois de la nature, mais, d'après le rapport des médecins, dans un état de demi-conservation!

Sur cette tête, dont autrefois le plus habile peintre n'aurait pu reproduire l'expression, la mort avait fait son œuvre, laissant seulement la partie supérieure reconnaissable. Ces mains qui avaient répandu tant de bénédictions, tant de pardons et d'aumônes, étaient noircies, sans doute par le temps, mais bien conservées; elles reposaient sur la poitrine et tenaient un crucifix et un chapelet. Ces pieds qui toujours avaient marché dans la voie des commandements, poursuivi tant de brebis égarées pour les ramener au bercail, portaient intacte la chaussure grossière qui témoignait de la pauvreté du serviteur de Dieu. La soutane, le surplis n'avaient pas trop souffert des outrages du temps; l'étole avait encore sa couleur primitive, et le rabat était comme au jour de l'inhumation.

A ce moment solennel Mgr de Belley, voulant réaliser le désir exprimé par le Promoteur de la Foi, lui remit, pour Sa Sainteté Léon XIII, le petit crucifix que tenait entre ses mains depuis tant d'années le serviteur de Dieu.

Les docteurs-médecins firent leurs observations qu'ils consignèrent dans un rapport écrit, rapport lu devant les tribunaux, ratifié par chacun des docteurs et remis signé par eux, pour être inséré aux actes.

Mgr Soubiranno fit ouvrir l'église et on annonça aux paroissiens qu'ils pouvaient s'approcher des restes de celui qui avait été leur père et leur pasteur.

UN PÈLERIN D'ARS.

—o—  
CONSULTATIONS

1o Ceux qui jeûnent peuvent-ils, le matin, prendre du beurre, du fromage ou quel-

qu'autre aliment maigre, avec un peu de pain ?

R. Oui, pourvu que le tout n'excede pas à peu près deux onces.

2o Est-il permis, à la collation du matin, de remplacer le pain par un autre aliment ?

R. Oui.

3o Peut-on, pour soutenir ses forces jusqu'au repas du lendemain, prendre plus de huit onces à la collation du soir ?

R. Certainement, si on ne peut faire autrement.

—o—

### Trois merveilles opérées par Sainte Anne

J'implore de vous la permission de publier dans les "Annales de la bonne sainte Anne", les trois grandes choses que cette puissante thaumaturge a opérées en ma faveur.

1o La dyssenterie torturait mon mari depuis trois ans, en dépit des remèdes de toutes sortes. Le mal était arrivé à un tel point que le cher patient ne pouvait plus travailler qu'avec beaucoup de peine. Je le voyais avec douleur se diriger vers la tombe, alors, j'eus recours à la bonne sainte Anne. Malgré l'état de faiblesse dans lequel était mon époux, il prit un jour le bâton du pèlerin, et se dirigea vers le sanctuaire béni de Beauport, mais il ne put faire qu'une partie du trajet. A bout de forces, et croyant sa dernière heure arrivée, il demanda l'hospitalité. On le mit au lit, et on lui prodigua des soins empressés. Au grand étonnement des personnes présentes, un doux et tranquille sommeil s'empara aussitôt du malade. La bonne mère de la sainte Vierge venait de jeter un regard de miséricorde sur lui ; il se réveilla, quelques heures après, complètement guéri. Il termina son pèlerinage en chantant des actions de grâces, et depuis cette époque sa santé est très bonne.

2o. Mon petit garçon, âgé de deux ans, fut attaqué par la fièvre scarlatine qui lui laissa, en se retirant, un ulcère au côté droit de la gorge. J'appelai le médecin qui lui prodigua les secours de son art pendant six mois. Tout fut inutile. L'enfant eut

bientôt le visage couvert de plaies hideuses, et on les déclara incurables. Je me mis à prier et à faire prier la bonne sainte Anne ; je pris dans mes bras le pauvre petit affligé, et j'allai le montrer en pleurant à la grande Thaumaturge du Canada. Que Dieu et sa sainte aïeule soient loués ! Au bout de huit jours, le cher petit était sauvé. Seulement, il garde des cicatrices qui rappellent ses anciennes souffrances et la bonté de notre protectrice.

3o. En 1881, le bon Dieu me donna une petite fille, malheureusement infirme. Elle avait un œil sensiblement plus bas que l'autre, et d'une grandeur démesurée. A cette vue, je me sentis d'autant plus découragée que les médecins ne voyaient pas de remèdes à l'infirmité. Encore une fois, j'eus recours à la sainte Vierge et à sa mère, et je ne fus pas abandonnée. Petit à petit l'œil de l'enfant gagna sa place naturelle et devint de la même dimension que l'autre. Honneur et reconnaissance à sainte Anne et à Marie, vierge puissante.—*Annale de la bonne sainte Anne.*

D. P.

—o—

### LE RÉVÉREND M. ÉDOUARD DUFOUR ANCIEN CURÉ DE ST-ROCH DES AULNAIES.

C'est mardi, dans la nuit du 19 au 20 mars courant, qu'est décédé le vénérable prêtre dont le nom est en tête de cette notice nécrologique.

M. Dufour est né à la Baie Saint-Paul, le 17 juin 1814, fils d'Isaac Dufour et de Véronique Gamache. Il fit son cours classique au collège de Sainte-Anne. Le 18 août 1842, il fut ordonné prêtre et devint vicaire à Saint-Thomas ; en 1845, il fut nommé missionnaire de Somerset, et en 1850, curé de Saint-Lazare. Ce fut en 1875, le 26 avril, qu'il fut transféré à Saint-Roch des Aulnaies dont il fut le curé jusqu'au mois d'octobre 1888.

Pendant les 46 années qu'il exerça le saint ministère aucun événement ne vint rompre la monotonie de la vie de M. Dufour.

Tout entier à son troupeau et à ses exercices de piété, il a continué, pendant les années de sa prêtrise, les habitudes de recueillement et de vie retirée qui avaient caractérisé son enfance et sa jeunesse. Tout les matins, à 4 heures pendant l'été, à 5 heures pendant l'hiver, on le trouvait dans la sacristie de son église, prêt à rencontrer ceux qui désiraient le voir. C'est là qu'il dirigeait sa paroisse : trop timide pour combattre en chaire les désordres de sa paroisse, c'est au confessionnal qu'il les attaquait et les détruisait. Le reste de la journée était partagé entre la récitation de son bréviaire, qu'il disait toujours à heures fixes et que rien ne pouvait retarder, des lectures pieuses, et surtout l'étude de l'Écriture Sainte ; cette étude, que l'on pourrait dire la seule pour lui, tant il y prenait plaisir, occupait la plus grande partie de son temps.

Cette rigide observation de la règle ne l'empêcha jamais cependant d'exercer, envers ceux qui venaient le voir, cette franche et cordiale hospitalité dont on a fait un trait du caractère canadien. Rien ne lui faisait tant plaisir que la visite de ceux dont il avait été le curé ; alors il n'avait plus rien à lui : son presbytère, son temps, sa personne même, tout était à la disposition de ses hôtes. Il était tellement bon que, lorsqu'on parlait de lui, on disait toujours *le bon M. Dufour*.

Ceux qui l'ont entendu en chaire savent qu'il ne songeait guère à faire de l'éloquence, et que les règles de la rhétorique n'entraient pas toujours dans le plan de ses sermons. Et pourtant, ses instructions avaient un certain charme ; il savait rendre le mal odieux, présenter la vertu sous son côté aimable, et la montrer facile à tous ; sa parole portait la conviction, car on sentait que, chez lui, c'était le cœur qui parlait par les lèvres.

L'instruction religieuse de son peuple fut toujours le premier objet de sa sollicitude ; les nombreuses retraites, neuvaines et exercices publics qu'il fit donner par différents

prédicateurs, en sont la preuve. Mais il cherchait à donner à l'enseignement religieux une base solide, en développant l'intelligence de la jeunesse par une bonne éducation. C'est à ses soins, à sa charité, à son amour pour l'instruction, que plusieurs jeunes gens doivent l'avantage d'avoir fait des études classiques et d'occuper aujourd'hui dans le monde, et surtout parmi le clergé, des positions honorables. Plusieurs jeunes filles ont aussi partagé dans sa générosité, ont pu faire des cours d'étude et devenir de fidèles servantes du Seigneur dans différentes communautés, notamment chez les Révdes Sœurs de la Charité et celles de Jésus-Marie. Souvent, pendant l'année, on le voyait parcourir ses écoles, et ranimer le zèle des institutrices, en excitant l'émulation des élèves. Aussi St-Roch des Aulnaies est une des paroisses où l'éducation élémentaire donne les meilleurs résultats. C'est son amour pour l'instruction qui a engagé le bon M. Dufour, d'accord avec un confrère, le digne curé de Saint-Philippe de Néri, à fonder au collège Ste-Anne un prix qui porte les noms des généreux fondateurs. C'est encore le même motif qui l'a engagé à léguer tous ses biens au collège Ste-Anne, son *Alma Mater* qu'il aimait tant.

Que dirons-nous de son humilité ? Quel soin il mettait à disparaître ! Son âge, sa position lui permettaient d'aspirer à être distingué de la foule, et cependant il s'en effaçait autant que possible. Voilà ce qu'il fut dans son cœur.

Quant à ses rapports avec Dieu, les exercices de dévotion si multipliés qu'il a établis, la solennité qu'il leur donnait, ses exhortations à la communion fréquente, nous sont une preuve du soin qu'il prenait à procurer la gloire de Dieu, un gage bien fort de l'espérance que Dieu lui en a déjà donné la récompense.

Nous avons assisté aux belles funérailles qui lui ont été faites, et qui ont eu lieu à St-Roch des Aulnaies, le vendredi suivant. C'a été solennel. L'église était toute tendue de draperies noires et blanches ; ces

décorations qui avaient été dirigées par M. l'abbé Geo. Miville, professeur au collège Ste-Anne, étaient magnifiques. Les chants pleins de tristesse de la messe de *Requiem* furent exécutés par un chœur nombreux de prêtres et de laïques dirigés par MM. les abbés L. O. Tremblay et L. N. Lessard, professeurs au collège de Ste-Anne ; l'orgue était tenu par M. Jos. Tremblay. Toute une paroisse, plusieurs étrangers et trente prêtres étaient agenouillés autour du cercueil du pasteur décédé, offrant pour lui au ciel leurs prières. La messe fut chantée par Mgr H. Têtu, aumônier du Palais Cardinal ; le rév. M. L. O. Moisan, curé de St-Narcisse de Beauvillage, remplissait les fonctions de diacre, et le rév. M. F. Dumais, vicaire à St-Alexandre, celles de sous-diacre. Avant l'absoute, faite par le rév. M. Chs. Trudelle, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur, le rév. M. André Pelletier, ancien curé de Saint-Jean, I. O., s'approcha de la foule et en quelques mots bien appropriés, fit l'éloge de celui que Dieu venait d'appeler à lui. Il représenta le regretté défunt comme l'ami, le plus sincère ami de son peuple ; puis avoir énuméré les nombreux mérites du vénérable M. Dufour, il ajouta que la meilleure manière dont les paroissiens de St-Roch des Aulnaies pouvaient témoigner leur reconnaissance envers leur curé, était de ne jamais perdre le souvenir des leçons et des exemples qu'ils en avaient reçus et de les mettre en pratique. De plus, dit-il, priez pour lui : il faut être si pur pour entrer dans le ciel.

Au chœur, outre les révérends messieurs déjà nommés, on remarquait les révérends MM. H. Dubé, C. A. Collet et A. Michaud, du collège Sainte-Anne ; les révérends MM. E. Dion, curé de la Rivière-Ouelle ; George Beaulieu, curé de Saint-Onésime ; L. A. Martel, ancien curé de Saint-Joseph de Beauce ; Ed Demers, curé de Saint-Philippe ; J. N. Sirois curé du Cap-Saint-Ignace ; Chs Galerneau, curé de Saint-Pacôme ; C. E. Frenette, curé de Saint-Jean Port-Joli ; Chs. Bacon, curé de l'Islet ;

Magl. Moreau, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel ; J. R. Desjardins, curé de Sainte-Louise ; J. O. Soucy, curé de Saint-Roch des Aulnaies ; Cam. Brochu, curé de Saint-Denis ; J. J. Gauthier, curé de Saint-Lazare ; Ed. Richard, vicaire à Sainte-Louise ; Naz. Polletier, du diocèse de Saint-Boniface ; F. Dupuis, du collège de Lévis ; L. P. Ouellet, vicaire à Sainte-Anne Lapointière ; J. O. Langlois, vicaire à Saint-Thomas ; L. P. Delisle, vicaire à Notre-Dame de Lévis ; J. Chénard, eccl. au Grand-Séminaire de Québec.

Paroissiens de Somerset, de Saint-Lazare et de Saint-Roch des Aulnaies, que le nom du bon M. Dufour reste profondément gravé dans vos cœurs. Il a été bon pour vous ; montrez vous reconnaissants de ses soins, on vous montrant bons chrétiens, et en priant pour lui. Le pasteur a prié toute sa vie pour ses ouailles ; il est bien juste qu'après sa mort les fidèles prient pour le pasteur. De son côté, il ne vous oubliera pas là haut ; il priera pour que vous viviez purs de toute tache afin de mériter de posséder le royaume céleste.

*Beati immaculati in via, qui ambulat in lege Domini.*

\*\*\* Prêtre.

#### NÉCROLOGIE.

Le révérend M. Dionno (Pierre), ancien curé de Saint-Alban, décédé le 30 mars dernier, à Saint-Jean, I. O., était membre de la société Saint-Joseph, de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne et de la société d'une messe, *Section diocésaine*.

M. Dionno est né à la Rivière Ouelle le 28 juin 1826, fils de Henri Dionne et de Perpétue Bérubé. Il fut ordonné à Québec, le 18 juin 1854, il devint la même année vicaire à Saint-Joseph de Lévis et à Saint-Roch de Québec. En 1856 il fut nommé curé de Saint-Alban qu'il desservit jusqu'à l'automne de 1881, époque à laquelle il abandonna le ministère pour se retirer à Saint-Jean, I. O.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.—Par billets de la Secrétairerie d'Etat en date du 15 mars dernier, le Souverain Pontife a nommé :

Pro-Dataire, en remplacement de feu l'Eme Sacconi, S. Em. le Cardinal Bianchi, qui occupait jusqu'ici le poste de préfet des Rites ;

Préfet de la S. Congrégation des Rites, S. Em. le Cardinal Laurenzi ;

Secrétaire des Mémoires, S. Em. le Cardinal Vanutelli, à la place de l'Eme Laurenzi : et préfet de la S. Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques, S. Em. le cardinal Christofori, à la place de l'Eme Vanutelli.

Par billets de la Secrétairerie d'Etat, en date du 20 mars, le Saint-Père a daigné nommer :

Mgr Ruffo-Scilla, majordome ;

Mgr Cretoni, assesseur du Saint-Office ;

Mgr Porsico, secrétaire de la Propagandé pour les affaires du rite oriental ;

Mgr Nussi, secrétaire de la S. Congrégation des Etudes.

Le 19 mars dernier, anniversaire de la consécration de Son Eminence le cardinal Taschereau comme archevêque de Québec, Mgr Benj. Paquet, prélat de la maison du Saint-Père, a chanté solennellement la messe dans l'église du Séminaire français, à Rome.

Le 21 du même mois, a dû se faire la consécration de l'église du collège canadien, à Rome. Le Cardinal Vicair, l'Em. Procechi, a consacré le maître autel, et en même temps six évêques et archevêques ont consacré les six autres autels.

CHICAGO.—L'archevêque Feehan a nommé le Rév. M. J. Dowling, de la paroisse Sainte-Brigitte, au poste de vicaire-général de l'archidiocèse de Chicago, rendu vacant par la mort du Père Conway. Le nouveau vicaire-général s'est élevé de la position de commis dans les marchandises, à une position qui est surpassée seulement par celle de l'archevêque. Il est né à Cork, Irlande, en 1834.

LITTSFIELD.—Le Rév. M. J. Quevillon, qui a consacré la plus grande partie de sa carrière aux Missions Canadiennes des Etats-Unis, célébrera ses noces de diamant dans quelques mois.

PARIS.—L'archevêque de Paris a lancé un mandement concernant la recherche des écrits de la servante de Dieu Marie de Sales Chappuis, religieuse de la Visitation. Par un privilège bien précieux, la vénérée Mère Marie de Sales faisait connaître aux personnes qui la consultaient la volonté de Dieu, elle savait aussi leur en rendre aimable et facile l'entier accomplissement. Des faits incontestables permettent de croire que Dieu lui continue cette double mission.

MANITOBA.—Il se tiendra à Saint-Boniface, Manitoba, en juillet prochain, un concile provincial, auquel prendront part Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, et L. L. G. G. les évêques Grandin, Farand et Clint, du Nord-Ouest, d'Herbomez et Durieu, de la Colombie Britannique. Ce sera le premier concile depuis la formation de cet archidiocèse.